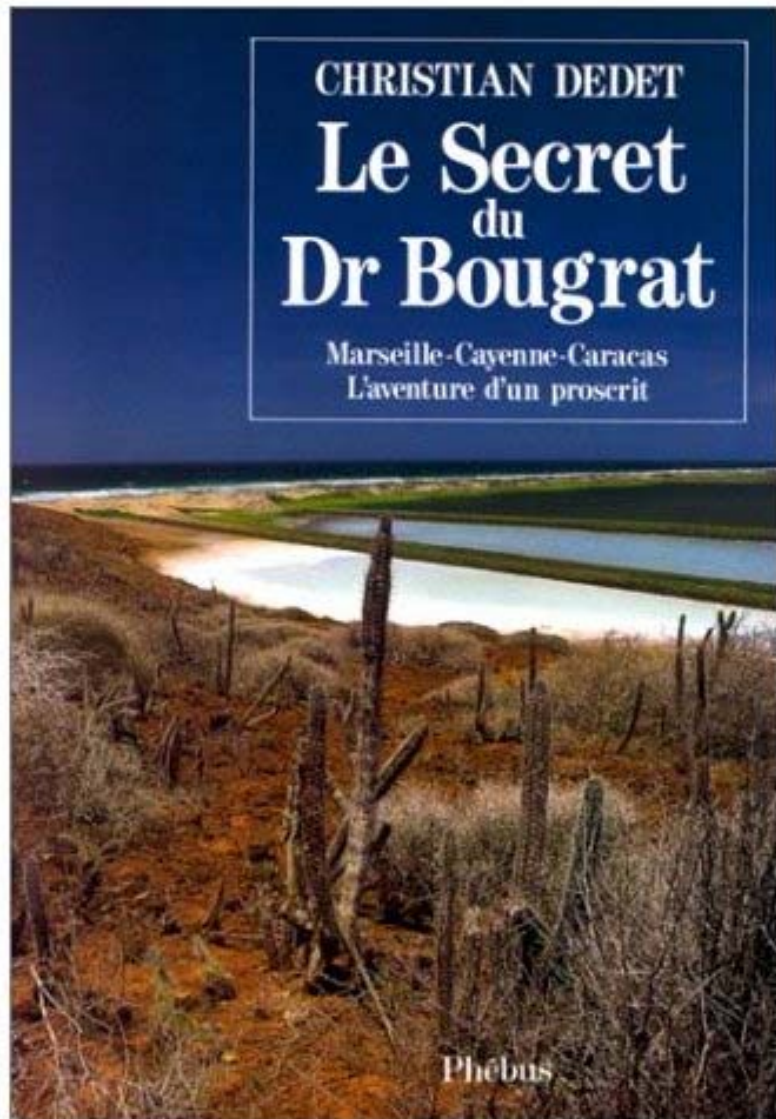


Fatalitas !



A Marseille, en 1925, le docteur Pierre Bougrat est arrêté et accusé de meurtre envers la personne de Jacques Rumèbe, comptable et encaisseur de fonds. Les deux hommes, anciens combattants de la Grande Guerre, se connaissent. Le médecin est un ami de la victime, à qui il administre régulièrement un traitement contre la Syphilis.

Mais un jour de Mai 1925, Rumèbe disparaît et avec lui une sacoche contenant une importante somme d'argent représentant les salaires d'une société marseillaise.

Le docteur Bougrat n'est pas, dans les premiers temps, suspecté par la police mais est incarcéré pour avoir émis des chèques sans provisions. C'est par hasard, lors de la perquisition menée au domicile du médecin que la police découvre le corps de Rumèbe. Cette macabre découverte fait de Bougrat le suspect N°1 de cette affaire et, malgré les dénégations de celui-ci et ses explications embrouillées, il est très rapidement accusé du meurtre de Rumèbe.

La justice et l'opinion publique vont alors se déchaîner contre celui qui apparaît alors comme un monstre sanguinaire. On met en avant ses problèmes d'argent : n'a-t-il pas été tout d'abord arrêté pour des chèques sans provisions? On évoque son mariage raté, sa séparation d'avec son épouse puis sa relation amoureuse avec une prostituée, sa fréquentation assidue des cabarets et des bordels, ses habitudes de flambeur et ses relations avec le milieu marseillais.

Pour la bonne société de l'époque, il n'y a pas de doute, Bougrat, le débauché, est coupable. L'homme, pourtant, a été décoré pour actes d'héroïsme au cours de la Grande Guerre. Son comportement exemplaire sur le front, que ce soit en France ou en Serbie, lui a valu de se faire décerner la Croix de Guerre ainsi que la Légion d'Honneur.

Pourtant, malgré cela, et malgré une brillante contre-enquête scientifique prouvant l'in vraisemblance d'un meurtre commis par le médecin, Bougrat, après délibération des jurés, est déclaré coupable et condamné à mort.

Cependant, un homme décoré de la Légion d'Honneur ne pouvant monter sur l'échafaud, la peine du Dr. Bougrat est commuée en 25 années de travaux forcés.

Bougrat arrive donc au bagne de Cayenne en 1926. Il y exerce en qualité d'infirmier et médecin des forçats. Six mois plus tard il s'évadera en compagnie d'autres bagnards. Après avoir vécu quelques temps en pleine jungle dans une communauté d'indiens et de métis, il gagne le Vénézuëla où il finira par s'installer et à créer un cabinet médical.

Devenu médecin des pauvres, le Dr. Bougrat acquerra auprès des populations locales la réputation d'un saint homme. Il se maria avec une jeune femme de la bonne société et aura des enfants. Toléré par les gouvernements vénézuéliens successifs, il ne pourra cependant jamais se voir accorder le statut officiel de médecin. Cela ne l'empêchera pas toutefois d'exercer son art tout au long de sa vie jusqu'en 1962, date à laquelle il décédera. Pendant toute cette période et jusqu'à sa mort, le Dr. Bougrat ne cessera de ferrailer avec le gouvernement Français afin d'obtenir une révision de son procès. La France proposera même de le grâcier mais Bougrat refusera cette décision car pour lui elle ne s'applique qu'à des coupables à qui l'on accorderait le pardon. Fermement décidé à prouver son innocence, Bougrat ne transigera pas et ne pourra, de ce fait, jamais retourner sur le territoire français.

Avec ce récit, Christian Dedet nous relate le destin hors du commun d'un homme qui, au vu des développements postérieurs de l'affaire, a sûrement été condamné à tort.

Bouc émissaire d'une société bien-pensante, le Dr. Bougrat était le coupable idéal, le médecin-meurtrier, l'assassin emblématique d'une époque qui se repaissait de faits-divers sanglants et dont la presse relatait avec force détails sordides le parcours criminel. La presse, la justice et l'opinion publique de l'époque ont voulu faire de Bougrat un nouveau Landru, un personnage que l'appât du gain aurait conduit au meurtre, un monstre moderne d'autant plus effrayant qu'il exerce l'honorable profession de médecin et arbore le visage neutre de Mr. Tout-le-Monde. Mais avant tout, Bougrat était-il coupable ou innocent? Qui le sait ? Le médecin a emporté avec lui dans sa tombe la réponse à cette énigme judiciaire. Il semblerait pourtant que la balance penche en faveur de la non-responsabilité du docteur dans cette affaire. Pris dans un faisceau de présomptions, chargé par des circonstances aggravantes (il a dissimulé chez lui le corps de Rumèbe), emberlificoté dans des explications contradictoires, suspecté d'homicide et de vol car accablé de dettes de jeu, accusé de mener une vie dissolue, Bougrat n'a pu, face à la justice, clamer son innocence. Il fallait un coupable, la société l'a eu.

Mais sans cette condamnation aux travaux forcés, sans cette déportation en Guyane, Bougrat aurait-il vécu le destin extraordinaire qui a suivi ? Aurait-il continué son existence médiocre dans les faubourgs de Marseille, entre une femme qui l'a rejeté et une maîtresse vénale ? Nul ne le sait. Le destin prend de multiples chemins qui ballottent les hommes au gré du hasard et des circonstances. Les hommes ne sont pas maîtres de l'avenir, ils ne sont que le jouet de forces aveugles aux visées obscures.

Ils ne peuvent, face au destin, et comme l'exprimèrent les forçats de Cayenne sur leurs tatouages, que s'écrier : « *Fatalitas!* »

"Le Secret du Dr.Bougrat" Christian Dedet. *Récit. Phébus, 1991*

Avec ce récit, Christian Dedet revient sur l'une des affaires criminelles les plus curieuses qu'ait connue la France de l'entre-deux-guerres.

Publié par Pascal à l'adresse [12:31](#)
Libellés : [Littérature française](#), [Récits](#)

<http://lebibliomane.blogspot.com/2007/05/fatalitas.html>